



D'une faïsse à l'autre

Bulletin Municipal d'Informations de Lamelouze - N°22

Communication



Recevoir le bulletin municipal autrement

Ce bulletin est consultable également sur le site internet communal www.lamelouze.fr
Si vous souhaitez dorénavant, le recevoir par courriel, merci de nous communiquer votre adresse mail, en écrivant en mairie : communedelamelouze@orange.fr et d'indiquer en objet « Bulletin municipal », la consommation de papier en sera ainsi diminuée.

MAIS AUSSI

Afin de suivre toutes les informations de la commune en téléchargeant l'application ILLIWAP



– Application opérationnelle depuis juin 2022

Commémoration du 8 mai 1945



*La cérémonie aura lieu
le jeudi 8 mai 2025 à 11h30
Place de la Mairie*

Une commune sans capitaine à la barre ?

Chronique d'un intérim administratif imprévu, mais pas sans solution.

Chères Lamelouziennes, chers Lamelouziens,

L'administration de notre commune, aussi modeste soit-elle, repose sur un équilibre fragile entre engagement humain et continuité de service. Depuis le 1er avril dernier, la commune de Lamelouze se retrouve confrontée à une difficulté majeure : l'absence d'une secrétaire de mairie pour assurer le fonctionnement quotidien de nos services administratifs. Une situation particulièrement délicate, que je souhaite vous exposer en toute transparence.

Tout a commencé il y a plusieurs mois, lorsque notre secrétaire de mairie a manifesté son souhait de quitter ses fonctions afin d'augmenter son temps de travail sur la commune de Soustelle. Dès le mois de décembre, une campagne de recrutement a été lancée avec le concours du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Gard (CDG30). Après étude attentive des candidatures reçues, une candidate expérimentée a été retenue, et un tuilage de deux mois a été mis en place pour assurer une transmission en douceur avec l'agent sortant. Cf. article Midi Libre.

Mais parfois, la vie impose des détours inattendus : la veille de sa prise de poste, la candidate nous informe d'une rechute de santé, l'empêchant d'assumer ses fonctions. Un coup dur, d'autant plus imprévisible qu'il survient alors que tout était mis en œuvre pour une continuité sereine.

Face à cette situation, j'ai immédiatement relancé le CDG30, recevant deux nouvelles candidatures. Malheureusement, après entretien, ces deux personnes ont décliné l'offre. À ce moment-là, la commune se retrouve donc sans agent administratif, dans une situation d'autant plus complexe que les obligations légales, budgétaires et administratives se poursuivent.

Devant mon désarroi, une habitante de Lamelouze, comptable de formation, a spontanément proposé son aide. Malheureusement, ses contraintes professionnelles (nombreux déplacements) ne permettent pas d'assurer une présence régulière à la mairie.

C'est alors que mon épouse, comptable depuis 16 ans et actuellement en reconversion dans le domaine médical, m'a proposé de mettre temporairement ses compétences au service de la commune. Une proposition qui, vous vous en doutez, m'a profondément touché mais également placé dans une position éthique et personnelle délicate.

Ne souhaitant à aucun moment faire l'objet d'un quelconque favoritisme, j'ai immédiatement sollicité le Sous-Préfet de l'arrondissement, lui exposant la situation avec la plus grande honnêteté. Ce dernier m'a orienté vers le référent déontologue de la commune, afin d'obtenir un avis formel et circonstancié sur la faisabilité d'un tel recrutement dans le strict respect des règles de neutralité, de transparence et de légalité.

L'avis du référent déontologue, que nous avons reçu par écrit, est clair : une telle embauche est juridiquement possible à condition de suivre une procédure rigoureuse et entièrement transparente. Sur cette base, et avec l'accord de mes adjoints, j'ai décidé de ne pas démissionner, et de poursuivre cette démarche pour vous garantir la présence d'un agent compétent à la mairie, capable de répondre à vos demandes, assurer le suivi des dossiers communaux et maintenir le lien indispensable entre la population et son administration.

En tant que Maire, ma priorité reste la vôtre : assurer le service public, sans discontinuité, avec responsabilité et intégrité.

Je vous remercie pour votre compréhension, votre confiance et votre attachement à notre village.

Avec toute ma considération républicaine,

Bruno BIONDINI, *Maire de Lamelouze*

EN MAIRIE

➤ Visite de Patrick MALAVIEILLE, le jeudi 19 décembre 2024



Chaque année M. Malavieille effectue la visite de toutes les communes du Canton.

De nombreux sujets ont été abordés : le devenir de la Chèvrerie, les avancées de la Box Médicale, le budget communal... Une matinée riche en échanges.

Le budget communal 2025 a été voté à l'unanimité

SECTION DE FONCTIONNEMENT : en équilibre pour un montant de : 401 285,36 €

DÉPENSES

Chapitre	Libellé	Montant
011	Charges à caractère général	118 173,27
012	Charges de personnel et frais assimilés	32 951.00
014	Atténuations de produits	10 000.00
65	Autres charges de gestion courante	96 500.00
67	Charges spécifiques	100,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	5700.00
023	Virement à la section d'investissement	137 861,09
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		401 285,36

RECETTES

Chapitre	Libellé	Montant
70	Produits des services, du domaine, vente	2 950.00
73	Impôts et taxes	31 380.00
731	Fiscalité locale	43 200,00
74	Dotations et participations	81 189,99
75	Autres produits de gestion courante	5 100.00
78	Reprise sur amortissements et provisions	13 698,32
002	Résultat de fonctionnement reporté	223 767,05
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT		401 285,36

La fiscalité

Les taux des impôts locaux pour 2024 (inchangés depuis 2014)

- Taxe Foncier Bâti 37,56 %

- Taxe Foncier Non Bâti 79,85 %

SECTION D'INVESTISSEMENT : en équilibre pour un montant de : 216 533,63 €

DÉPENSES

Chapitre	Libellé	Montant
21	Immobilisations corporelles	128 867,48
23	Immobilisations en cours	2 000,00
001	Solde d'exécution section investissement	43 666,15
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT		216 533,63

RECETTES

Chapitre	Libellé	Montant
13	Subventions d'investissement	10 200,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	12 806,39
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	55 666,15
021	Virement de la section de fonctionnement	137 861,09
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT		216 533,63

Un grand MERCI à Audrey pour son travail comptable et sa disponibilité.

LE CLASSEMENT DES ARCHIVES MUNICIPALES

Suite à une décision du conseil municipal, une archiviste du Centre de Gestion du Gard est venue à plusieurs reprises effectuer le classement en bon et due forme des archives de la commune.

Les documents inutiles sont détruits officiellement avec une autorisation administrative.

Ce travail est maintenant terminé.

Le service des archives du CDG 30 reste à l'écoute pour une aide ponctuelle.

LA BOX MEDICALE

En phase de test, depuis le 1^{er} septembre 2024 et jusqu'au 1^{er} juillet 2025, elle est opérationnelle.

Vous pouvez vous y rendre et obtenir une téléconsultation.

Le site : <http://laboxmedicale.fr> répond à vos questions.



Le personnel infirmier est habilité pour l'accompagnement des personnes. Leur prestation est prise en charge par la Sécurité Sociale.

Horaires d'ouverture : De 8h-20h du lundi au vendredi,
De 9h-19h le samedi, de 10h-16h00 le dimanche

AU PLUS PRES DES HABITANTS

➤ Saison 2025 de récolte des châtaignes

Un dispositif renforcé en partenariat avec la brigade de gendarmerie de La Grand Combe, dès début septembre, a été instauré pour protéger et prévenir le plus possible les tentatives de récolte frauduleuse.

Les élus référents se sont également mobilisés. **Merci à tous !**

➤ Pep's, une association innovante (Prévention Education, Parentalité et Sophrologie)

Cette association, face aux situations familiales de plus en plus complexes et à un manque flagrant de solutions adaptées, tente d'offrir un accompagnement alternatif aux jeunes en difficultés sociales et scolaires, de préserver les liens familiaux lorsque c'est possible pour éviter la rupture. Elle se veut un point de repère pour les jeunes et les parents démunis. Bruno BIONDINI a participé à une visioconférence avec les membres de cette association. L'association, si elle le souhaite pourra bénéficier des structures communales et la municipalité lui a accordé une subvention en soutien à ses actions.

➤ Soutien à la NON FERMETURE DE CLASSE DE BRANOUX



Solidaires, les élus se sont joints au rassemblement des parents, enseignants et élèves devant l'école de Branoux, le lundi 3 mars.

Une délégation a été reçue à l'inspection.

La classe a été sauvée pour la rentrée prochaine. Des élèves de Lamelouze fréquentent cette école.

TRAVAUX

➤ Les conséquences des intempéries de l'automne et l'hiver pluvieux



- Un éboulement de rochers au niveau du Pouzet, route du Plô.
- Des chutes d'arbres
- Des poteaux téléphoniques couchés : au Temple, au Moulinas, au Siblaire, à Lancise... et certains ne sont toujours pas réparés !

➤ **Entretien des routes communales**



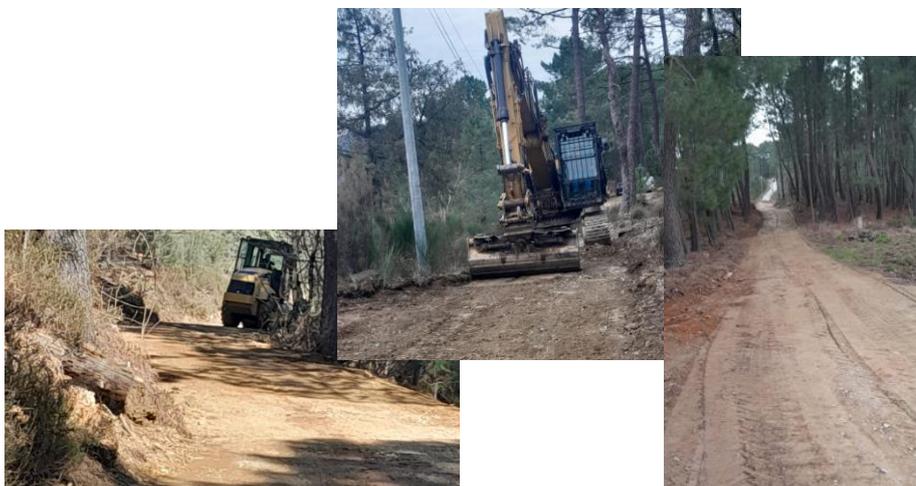
Les Vialasses



La Calade aux Appens



Le Chemin de la Tourette



Route du Bois de Rame



Route des Appenets

L'entreprise JOUVERT a réalisé les travaux.

➤ **Nettoyage de la Chèvrerie**



Bruno BIONDINI, Jean-Claude GARNIER et Thierry SOUSTELLE ont dégagé le fumier restant dans le bâtiment, les personnes intéressées par du fumier peuvent venir se servir.

➤ **Premier nettoyage du terrain communal du Plô**

le 5 avril : Merci aux volontaires qui ont répondu présents !

ENVIRONNEMENT

Pour vous informer plus avant sur le travail du Syndicat des Hautes Vallées Cévenoles :

<https://biosphera-cevennes.fr/>

et <https://biosphera-cevennes.fr/events/>

The image displays three event posters for Biosphera Cévennes. The first poster, titled 'SORTIES BOTANIQUES AVEC RACINES DE TERRIENS', is for a 'Nouvelle date' on Saturday, May 10th, from 9h30 to 12h30 in Aujac. The second poster, 'LES INSECTES JOUENT LES DJ!', is a free family event on Friday, May 23rd, starting at 18h30 in Cendras. The third poster, 'VISITE GUIDÉE DE BIOSPHERA', is a guided visit on the 3rd of each month from 14h30 to 16h in Cendras. All events are organized by the Syndicat des Hautes Vallées Cévenoles and are free of charge.

ENVIRONNEMENT – RAPPELS

❖ **Les Obligations de Débroussaillage**

C'est le moment !



Vous trouverez toutes les recommandations préfectorales mises à jour le 7/04/2025 sur le site :
<https://www.gard.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Securite-et-protection-de-la-population/Risques/Gestion-du-risque-feu-de-foret/OLD-Obligation-legale-de-debroussailement>

La commune a fait effectuer des travaux dans le cadre des OLD sur le route de Peyraube
par l'entreprise Lafond Tef 48.



❖ Gestion des déchets

Rendez-vous sur le site : <https://www.ales.fr/vie-quotidienne/gestion-des-dechets/>

➤ Les colonnes VERRES et PAPIER

Celles-ci dépendent des entreprises d'Alès Agglomération, qui gèrent la tournée de ramassage. **En été, malheureusement, il y a un délai de 2 à 3 semaines entre la demande de passage et le service rendu.**

En faisant appel au civisme de chacun, nous éviterions les dépôts de verre à côté de la colonne déjà pleine.

Merci à tous !

➤ Bennes à ordures ménagères et à matériaux à recycler



Suite aux intempéries, le poteau téléphonique du Temple a cédé, en décembre 2024. Le camion de ramassage n'avait plus accès aux bennes des Appens Bas, carrefour du Chemin de la Tourette.

Malgré l'information passée, les bennes ont dû être déplacées par les élus pour que l'amoncellement cesse!



Pourtant notre détermination est récompensée...

La commune a remporté le premier prix du Challenge Intercommunal, reposant sur la collecte de verre. C'est une dotation financière exceptionnelle versée sous forme d'un fonds de concours soit 15 000 euros. La collecte représente 74,35 kg par habitant.

- **UN SERVICE ASSURÉ par la commune :**
La tournée des encombrants et gestion de la benne à cartons

- **En ce qui concerne Lamelouze, il est demandé à chaque foyer de prendre en charge au maximum la gestion des encombrants et d'amener les déchets à la déchèterie.**
- Lors de la livraison de meubles ou d'électroménager, le vendeur est tenu de reprendre le matériel usagé. Pensez à demander ce service.
- **Les encombrants déposés à côté des bennes vertes et jaunes sont dorénavant considérés comme des dépôts sauvages, passibles de sanctions** qui dépendront de la qualification des faits reprochés puisque le fait d'abandonner des déchets ou de constituer un **dépôt illégal de déchets** peut être, selon le cas, une **contravention de 4^e** ou de 5^{ème} catégorie.

Les élus assurent aussi le vidage de **la benne à cartons.**

MERCI DE PLIER LES CARTONS !!!

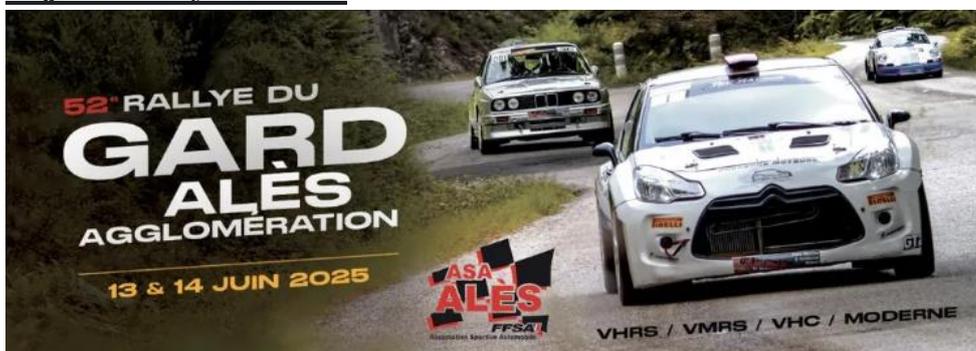
En cas de nécessité **le ramassage des encombrants est organisé par la mairie**

Contact préalable au : 06 67 00 65 58

Ces tournées sont annoncées sur l'application ILLIWAP

ANIMATIONS DE L'ETE

- **14 juin – Rallye du Gard**



Le 52e Rallye national du Gard & VHC VHRS VMRS, est organisé les 13 et 14 juin 2025 par l'ASA Alès, ligue Occitanie Méditerranée.

Le rallye se déroulera sur une journée **le samedi 14 juin 2025 sur la commune.**

Cette année, il empruntera les routes départementales 32, 432 et 532,

elles seront fermées à la circulation.

- **Les mardis 27 mai & 3 juin** : l'association SENTIERS (06 83 72 86 60)
propose à 14h30 salle polyvalente **St Martin de Boubaux**

Habiter le mouvement : Assis, debout, en marchant ; ateliers Découverte de la pratique Feldenkrais

ET :

- **Dimanche 22 juin 2025 - 10h à 17h à l'Eglise de Lamelouze**
De la marche à la danse, dialoguer avec les paysages (Tout public)
- **Le samedi 28 et 29 juin : A l'initiative de l'APAL**

Une année encore, l'APAL reçoit l'Association Loisirs en Marche de Branoux les Taillades, à l'Eglise du XI siècle, avec :

- L'exposition des toiles des élèves de l'atelier de peinture – samedi et dimanche.
- La chorale Brémo Mélodie – le dimanche 29 juin à 16 heures

- **Le 5 juillet : L'Intercommunale de chasse Lamelouze – Soustelle**
organisera une journée conviviale avec repas au Plô.

Pour tous renseignements et inscription, contacter Thierry Soustelle au : 06 67 00 65 58

- **Samedi 19 juillet : A l'initiative de l'APAL**
FÊTE de LAMELOUZE
Concours de pétanque, Soirée dansante, Buvette et restauration
- **Samedi 26 et dimanche 27 juillet**
Fête de Saint Martin de Boubaux – Concours de pétanque et bal
- **Dimanche 10 août : Marché estival – 17 ème édition !**

Le terrain communal du Plô sera comme chaque année une vitrine de la commune. Artisans, Producteurs, écrivains locaux vous y accueilleront. La restauration sera assurée par une nombreuse équipe de bénévoles.

ÉTAT CIVIL

Décès :

Sylvain SOUSTELLE – le 25 mars 2025

Serge SOUSTELLE – le 12 avril 2025

Nous adressons nos sincères et chaleureuses condoléances à leurs familles.



LES ADRESSES UTILES :



MAIRIE DE LAMELOUZE :

Ouverture au public : mardi et jeudi de 8h00 à 12h00

Tel : 04 66 34 06 77 / mail : communedelamelouze@orange.fr

Le répondeur de la mairie vous indiquera les coordonnées des élus à contacter.

Vous pouvez d'ores et déjà noter :

M. Bruno BIONDINI : 06 69 72 12 14

M. Thierry SOUSTELLE : 06 67 00 65 58 - 09 82 30 87 38

M. Jean-Claude GARNIER : 06 79 20 49 15 - 04 66 86 74 86

M. Jean Max RENOUX : 06 81 32 34 81

LA BOX MÉDICALE LAMELOUZE 7J/7 : 04 48 15 08 82

**Horaires d'ouverture : De 8h-20h du lundi au vendredi,
De 9h-19h le samedi, de 10h-16h00 le dimanche**

SAMU : 15

En composant le 15, vous contactez un médecin de la permanence qui régule les appels et oriente, le cas échéant, vers le moyen d'intervention le plus approprié.

POMPIERS : 18 ou 112

POLICE SECOURS : 17

En cas d'infraction nécessitant l'intervention immédiate de la police : violences, agression, cambriolage....

MAISON MEDICALE OU URGENCES DE L'HÔPITAL D'ALES : Téléphoner au 15

PÔLE de SANTE

50 Impasse du Clocher - 30110 CENDRAS – 04 34 24 22 09 ou 04 66 43 08 76

Deux médecins généralistes, un pédiatre, une kinésithérapeute

MAISON DE SANTE SIMONE VEIL

18 rue de la Clède – 30110 LA GRANDE COMBE

04 48 21 57 08

CABINETS INFIRMIERS DU SECTEUR : (les infirmières des deux cabinets se déplacent à domicile)

30 110 BRANOUX - Tel : 06 14 77 57 23 – 06 18 79 32 09

Ou 30 110 BRANOUX - Tel : 06 72 03 54 07 – clo.6lafond@outlook.fr

ALES AGGLOMERATION :

- Bâtiment ATOME – 2 rue Michelet – 30 100 ALES – tel : 04 66 78 89 00

- Mairie Prim' – 11 rue Michelet – 30 100 ALES - tel : 04 66 56 11 00 –

Ouverture du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

ENEDIS : pour les particuliers

En cas de panne : 24h/24 : 09 72 67 50 30 (appel non surtaxé).

REAAL : en cas d'urgence sur le réseau d'eau potable, téléphonez au : 04 66 54 30 90

CENTRE CULTUREL LUCIE AUBRAC – Cendras (garderie des scolaires)

Tel : 04 66 78 69 82